



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE  
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER  
Maire

A

Mesdames et Messieurs  
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 22 mai 2025

Chers collègues,

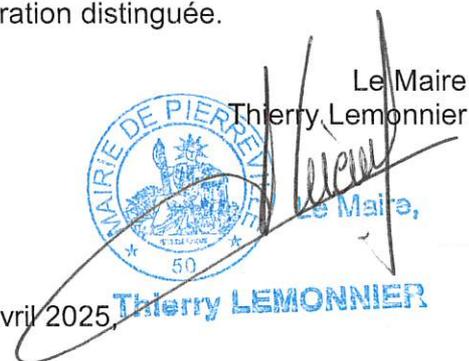
J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

**MARDI 27 MAI 2025 A 20 H 00**  
**A LA MAIRIE DE PIERREVILLE**

Veuillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

**ORDRE DU JOUR**

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil du 22 avril 2025,
- ✓ Décision(s) du maire,
- ✓ Compte(s)-rendu(s) au conseil municipal,
- ✓ Délibération portant sur la modification des statuts du SDEM,
- ✓ Délibération autorisant le Maire à prospecter les établissements bancaires pour un nouvel emprunt de 100 000 €,
- ✓ Extension du groupe scolaire – délibération portant acceptation d'un avenant au lot n° 7 – menuiseries intérieure – plâtrerie sèche.
- ✓ Délibération portant sur l'avenant n° 2 à la convention de prestation de service relative à la gestion de la fourrière intercommunale,
- ✓ Délibération portant la modification de la convention « services communs » du Pôle de Proximité des Pieux (entrée de la commune de Flamanville),
- ✓ Délibération portant participation de la commune de Pierreville aux Fonds Social Logement et Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2025.
- ✓ Décisions modificatives budgétaires pour le remplacement du lave-vaisselle de la communale et des travaux d'investissement voirie,
- ✓ Affaires et questions diverses.

Le Maire  
Thierry Lemonnier  
  
Thierry LEMONNIER

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisée sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.